Communauté de Communes du Pays d'Argentan

intercom Magazine

Journal trimestriel de la Communauté de Communes du Pays d'Argentan Numéro 5 / Juin 2004

Dossier / Budget primitif 2004

Budget 2004 voté à l'unanimité

Priorité aux investissements

Entreprise

Ségès-Frigécrème

Une "Success story" glacée

Dans les communes

Aunou-le-Faucon,

«Partager les responsabilités et les réalités»

Actualité Intercommunalité

Intercom du Pays d'Argentan : déjà 10 ans !

Actualité / Le Point Infos Saint-Michel

Saint-Michel : un quartier en mutation

«Partager les responsabilités **et les réalités»**

Jean Gautier, maire.

Si Aunou-le Faucon était un sportif de haut niveau, ce serait à n'en pas douter un jockey. Petit par le gabarit, mais grand par la renommée. Le village rural aurait pu suivre son bonhomme de chemin sans se faire remarquer, mais les hasards de l'histoire en ont voulu autrement et les motifs de fiertés ne manquent pas aujourd'hui. A commencer par le nom du village, vraisemblablement hérité des seigneurs des lieux, les Foulques d'Aunou (XIe siècle). Leurs demeures ont disparu mais le nom, passé de Foulques à Faucon, est resté.

D'autres bâtisses anciennes ont pour leur part survécu et continuent d'apporter leurs pierres à la richesse architecturale du village. Le haras d'Aunou, le château, le Petit Manoir, le moulin, l'église, le marché, la Tour aux Anglais, la Grand' cour, le Manoir de Coupigny… Une journée n'avait pas été de trop en mai 1996 pour relier à pied tous ces édifices patrimoniaux et en faire la visite. La randonnée spécialement organisée pour l'occasion avait d'ailleurs connu un franc succès auprès des habitants et devrait être remise au goût du jour l'an prochain.

Plus récemment, le Haras de l'Hermitage s'est ajouté à la liste des curiosités locales. Dans les années 1970, Léon Givaudan, homme d'affaires richissime, a fait bâtir une très belle propriété sur plusieurs centaines d'hectares en lisière de forêt avec plantations de milliers d'arbres, arbustes et fleurs donnant un décor magnifique à l'ensemble de la propriété. Dans les années 1990, le haras a défrayé la chronique ornaise en devenant la propriété du collectionneur japonais d'art contemporain Sawada. Celui-ci y avait installé des œuvres d'artistes de renom tels Picasso, Miro, Armand, Herny Moore, Dubuffet, César… Le haras a depuis été racheté par un prince saoudien qui n'exploite plus le lieu à sa juste valeur.

Il est à Aunou, un autre haras qui, lui, ne cesse de collectionner les titres de gloire. Celui que l'on nomme aujourd'hui le "Haras des M" a d'abord été la propriété de Jean-René Gougeon, le 8 fois vainqueur du Prix d'Amérique. Ourasi, son fidèle destrier, a d'ailleurs commencé sa retraite sur les vertes prairies du village. Le nouveau propriétaire des lieux a ensuite poussé la logique de la terre de champions jusqu'au bout et fait du haras un centre de préparation de haut niveau pour cavaliers et chevaux. Reynald Angot, et son cheval Tlaloc M, médaillé d'or avec l'équipe de France aux championnats du Monde à Madrid en 2002, compte parmi les résidents du centre depuis 1999.

«Tout cela n'est pas forcément connu des nouveaux habitants d'Aunou, souligne Jean Gautier, maire du village depuis plus de 20 ans. A travers le journal que nous publions chaque année, nous essayons de faire partager cette vie du village.» Ce que les habitants auront le plaisir de découvrir en direct, c'est la restauration de l'église dont le chœur est classé monument historique. Commencé en 1985, le chantier devrait s'achever cette année.

Autre motif de fierté s'il en est, Jean Gautier aime à rappeler qu'Aunou-le-Faucon a été la première commune, avec Juvigny-sur-Orne, à avoir rejoint la CdC (à l'époque le district d'Argentan). «Pas par calcul d'intérêt : nous avions déjà notre salle des fêtes, restauré tous nos bâtiments communaux et nous ne possédons que 2,5 km de voirie communale à entretenir. Mais par solidarité et logique. En tant qu'utilisateurs réguliers des équipements sportifs, culturels et autres d'Argentan, notre place était dans ce regroupement de communes. Nous avons fait le choix du partage des responsabilités et des réalités.» De fait, c'est à Argentan que la grande majorité des habitants d'Aunou travaillent, consomment et scolarisent leurs enfants.

Argentan

Aunou-le-Faucon

Bailleul
Fontenay-sur-Orne
Juvigny-sur-Orne
Marcei
Sai
Sarceaux
Sévigny
Saint-Christophe-le-Jajolet
Saint-Loyer-des-Champs

Aunou-le-Faucon en bref

A l'Est de la Communauté de Communes, à 4,5 km d'Argentan, Aunou-le-Faucon s'étend sur près 650 hectares.
Tout en longueur, la commune trace son sillon entre les rives de l'Orne et la forêt de Silly-en-Gouffern. Elle compte près de 270 habitants aujourd'hui.

Jean Gautier et Dominique Tessier sont les deux délégués de la commune à la CdC.

intercom Magazine

Budget 2004
Unanimité au conseil communautaire

Entre nous

Laurent Beauvais
Président de la communauté de communes du pays d'Argentan

Je me félicite qu'une unanimité se soit dégagée lors du vote du budget 2004 de la CdC le 29 avril dernier. L'image d'un fort consensus est un atout pour avancer. Ce budget difficile à réaliser en raison de la situation économique se caractérise par le lancement du contrat de site et par la mise en place d'une fiscalité additionnelle de 350 000 euros qui va nous permettre de compenser partiellement la perte de taxe professionnelle liée à la fermeture de la fonderie APM en 2003 .

Le budget 2004 est porteur de 3 volontés

La première est de **favoriser l'investissement**. Depuis 3 ans, nos efforts sont réels pour contenir les dépenses de fonctionnement afin de générer de l'autofinancement. Car nous pensons que notre première tâche est d'investir pour créer les conditions du renouveau. Investir pour l'économie, investir pour le logement, investir pour le cadre de vie. Nos 3 priorités sont présentes dans ce budget 2004 afin de répondre à l'attente des habitants.

La seconde volonté est de **travailler sur des projets concrets** illustrant le bien fondé de l'intercommunalité. En matière économique, le contrat de site, signé le 12 janvier dernier, voit ses premières réalisations apparaître par l'acquisition de bâtiments et de terrains. Pour le logement, la mise en œuvre de la troisième tranche du lotissement intercommunal de Sarceaux et la lancement du programme Sagim sur la quartier St-Michel d'Argentan sont d'autres projets concrets pour 2004. Enfin en matière de cadre de vie et d'environnement, les travaux de voirie dans les communes et le démarrage du programme d'assainissement collectif sur Saint-Loyer illustrent cette volonté.

La troisième volonté est de mener une **politique d'accueil**. C'est le pendant indispensable de nos efforts financiers. Accueillir les activités nouvelles, accueillir les jeunes, acccueillir les actifs. Il va nous falloir communiquer dans de bien meilleures conditions nos atouts réels. Les difficultés que nous rencontrons après la fermeture d'APM et de la MIC sont très importantes. C'est pour rapidement favoriser un renouveau économique et le retour à la confiance que allons devoir professionnaliser une politique territoriale d'accueil et se donner les moyens humains pour l'engager.

Intercom Magazine
Numéro 5 / Juin 2004
Journal trimestriel de la Communauté de communes du Pays d'Argentan
1, place Mahé - B.P. 220 - 61203 Argentan Cedex
Tél : 02 33 12 25 25 - Fax : 02 33 12 25 26
cdc.pays.argentan@wanadoo.fr
www.argentan.fr

Communauté De Communes du Pays d'Argentan

Directeur de la publication : Laurent Beauvais / **Rédacteur en chef :** Jacques Gréard / **Conceptions graphique et éditoriale, rédaction et mise en page :** www.aprim-caen.fr / **Photos :** aprim, Ville d'Argentan / **Impression :** Graph 2000 / **Nombre d'exemplaires :** 10 000 / **Dépôt légal :** à parution

Plus de 42 millions de litres de crème glacée sont produits chaque année dans l'unité de production de Frigécrème.

Actualité / Entreprise

Une «Success story» glacée

La fabrication de crèmes glacées est ancrée dans la vie économique d'Argentan depuis l'implantation de l'usine Motta. Aujourd'hui, c'est la société Ségès-Frigécrème qui perpétue la tradition des crèmes glacées «made in Normandie».

«L'usine d'Argentan a été créée par Angelo Motta au début des années 70, rappelle Jean-Marie Verdier, l'actuel PDG de Ségès-Frigécrème. Elle a été modernisée par la société Cogésal jusqu'en 2001.» Ségès-Frigécrème est née en mai 2001 de la fusion des sociétés Cogésal et Ségès installée depuis des années dans la banlieue de Nantes où elle fabriquait et commercialisait des crèmes glacées principalement sous la marque Frigécrème. La société appartient désormais au groupe Belgomilk et à sa filiale Ysco.

Frigécrème reste l'un des leaders de la fabrication des crèmes glacées à Marque Distributeur. «Nous fabriquons des crèmes glacées à la marque des grandes chaînes d'hypermarchés et supermarchés et des «freezer center» en respectant leurs cahiers des charges extrêmement précis et rigoureux», précise Jean-Marie Verdier. Toujours à la recherche de la qualité, la société est certifiée ISO 9001 version 2000 pour la France, mais elle a également obtenu la norme BRC' Higher Level' afin de pouvoir exporter au Royaume-Uni. «Ces certifications permettent de suivre et de contrôler toutes les étapes de la production, du stockage et de la livraison vers nos plates-formes, rappelle le PDG. La traçabilité nous permet de suivre tous les ingrédients entrant dans la fabrication de nos produits.» C'est grâce à ces démarches qualités que Frigécrème peut améliorer sans cesse sa productivité tout en limitant les pertes de matières et en améliorant l'efficience de ses lignes de fabrication. La société fabrique des glaces (plus de 30 parfums) destinée aux restaurants sous la marque Frigécrème.

202 salariés permanents

L'accord signé avec Orangina a permis de mettre au point à Argentan, à partir du vrai jus Orangina un sorbet Orangina. Succès garanti. L'entreprise cherche d'autres niches. «Nous avons aussi lancé en 2004 une nouvelle gamme de crèmes glacées réservée aux restaurants d'hôpitaux dont les recettes contiennent 0 % de matière grasse et 0 % de sucre."

Désormais, les compétences de Frigécrème Argentan sont reconnues. «Nous réalisons certains produits pour d'autres industriels glaciers car nous n'utilisons pas notre grande capacité de production à 100 %».

L'usine d'Argentan emploie 200 salariés permanents. La très forte activité saisonnière de fabrication des crèmes glacées nécessite le recrutement d'une centaine de salariés supplémentaires. Son chiffre d'affaires a été de 55 millions d'Euros en 2003, dont 15 % à l'exportation principalement vers l'Europe. Le marché est très concurrentiel, on peut même parler d'une guerre froide. «Après une douloureuse période en début 2001, nous n'avons pas encore retrouvé le chemin de la profitabilité, rappelle Jean-Marie Verdier. Mais tous les salariés restent tous très motivés pour défendre leur société et continuer à mériter la confiance de nos clients.» Qu'on se le dise, seul Frigécrème fabrique ses glaces à Argentan.

Contact

Ségès-Frigécrème
53, avenue de la 2e DB - BP 229
61208 Argentan Cedex
02 33 36 48 00

L'expansion économique est au cœur des préoccupations des élus de la CdC.

Dossier / Budget primitif 2004

Une montée en puissance des investissements

Dans un contexte économique difficile, la Communauté de Communes du Pays d'Argentan entend, par son budget adopté à l'unanimité, mettre l'accent sur l'expansion économique. Ainsi, la part de l'investissement dans le budget global passe de 30 à 40% pour atteindre en 2004 les 5,3 M€. Le contrat de site (lire page 8) avec 300 000 euros d'investissements déjà programmés vient appuyer cette démarche. En contrepartie, dans une volonté affichée de gérer au plus près ses dépenses, la CdC a décidé de baisser de 1% la part du budget consacrée au fonctionnement. Autre point fort décidé par l'assemblée des onze communes, la mise en place d'une fiscalité additionnelle qui génèrera un produit supplémentaire de 350 000 euros. Elle vient compenser les pertes de recettes de la taxe professionnelle. Revue de détails de ce budget que le président de la Communauté de Communes, Laurent Beauvais, considère comme « offensif ».

Une montée en puissance des investissements (suite)

«Notre vocation est d'investir. Le budget 2004 est conforme à cette idée,» *explique Christiane Divay, vice-présidente déléguée aux finances. Les investissements se traduisent par la création ou la réhabilitation de zones d'activités.* «La redynamisation économique est notre priorité. Elle passe par l'amélioration des conditions d'accueil des entreprises, notamment sur la zone de Beaulieu où de nombreux contacts devraient aboutir dans les prochains mois pour occuper les sept hectares disponibles. Parmi eux se trouve l'entreprise Agrial qui va donner un nouveau souffle à cette zone», *ajoute Laurent Beauvais, le président de la CdC. Des investissements qui concernent aussi la zone d'activités de l'Expansion.* «Un vrai pari pour cette zone historique d'Argentan qui aujourd'hui offre un visage bien triste avec ses friches et ses bâtiments inoccupés. Le Parc de l'Expansion souffre d'un déficit d'attractivité, dû notamment à des locaux et des infrastructures vieillissantes et à une faible intégration paysagère.» *Autre zone concernée, celle de la future autoroute A88 (Caen-Argentan-Sées) entre Sarceaux et Fontenay. Toujours dans sa phase d'études, elle devrait voir sa commercialisation débuter courant 2006.*

Les équipements communautaires participent à l'effort collectif.

Voirie et logement à l'honneur

Le budget 2004 mobilise aussi de gros moyens pour les travaux de voiries. A la rénovation de la gare, financée par la Région, la Sncf et la ville d'Argentan, s'ajoute le réaménagement de la place en elle même. Ces travaux financés par la CdC se cumulent avec ceux de la place Saint-Martin ou encore du giratoire «Graph 2000».

Le logement représente lui aussi un pôle majeur des investissements de la CdC. «Nous devons diversifier l'offre de logements,» *précise Laurent Beauvais. Cela se concrétise notamment par la réalisation, dès ce printemps, de la troisième tranche du lotissement «Verte Campagne» à Sarceaux. Il comportera au total 32 lots et 10 logements sociaux. C'est aussi la réhabilitation sur Argentan du quartier Saint-Michel (lire article page 10) ou encore de logements dans le quartier des Provinces (rue de Flandres).* «Un Plan Local d'Habitat (PLH) est d'ailleurs actuellement à l'étude, poursuit Laurent Beauvais. Il doit permettre de balayer tous les domaines liés au logement et définir les grandes orientations pour les années à venir, commune par commune.»
Un président qui voit d'ailleurs dans des dépenses de fonctionnement «des formes d'investissement comme cela peut être le cas avec le quartier Saint-Michel où les subventions accordées aux différents aux organismes ont nature d'investissement.»

Le logement représente un pôle majeur des investissements de la CdC.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Un budget tourné vers l'investissement avec des recettes plus faibles de taxe professionnelle nécessite de gérer au plus près les dépenses de fonctionnement. «Il est indispensable de poursuivre la diminution déjà engagée des dépenses de fonctionnement des équipements communautaires et des charges à caractère général. Ainsi, la part du budget consacrée au fonctionnement baisse de 1% (100 000 euros) alors même que le vieillissement des équipements que l'on gère (médiathèque, école de musique, centre aquatique…) génère des dépenses supplémentaires.» *En conséquence, les heures d'ouverture du centre aquatique et la médiathèque seront adaptées au plus près de leur utilisation par le grand public. Cette volonté de bien gérer les dépenses est possible grâce aussi* «à un personnel qui a bien intégré les difficultés du contexte actuel,» *note Laurent Beauvais.*

Les investissements se traduisent par la création ou la réhabilitation de zones d'activités.

Fiscalité additionnelle

D'un montant total avoisinant les 21 millions d'euros, budgets annexes compris, l'exercice 2004 de la CdC du Pays d'Argentan voit ses recettes provenant de la taxe professionnelle diminuer en raison de la fermeture d'entreprises, notamment de la Fonderie.
«Déjà, lors du débat d'orientation budgétaire 2003, on avions soulevé la nécessité d'un financement supplémentaire. La taxe additionnelle a été décidée puisque nous faisons le choix de ne pas augmenter la Taxe Professionnelle Unique (TPU)». Mais, ajoute Laurent Beauvais, la nouvelle taxe n'aura aucune conséquence pour 90% des contribuables. Je ne suis pas un «super est naturellement laissée à chaque municipalité d'adapter les taux suivant sa propre politique fiscale».
Ici et là, pour ne pas pénaliser les habitants, le nouveau prélèvement intercommunal sera compensé par les communes. Preuve que la solidarité intercommunale a un sens au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Argentan.

Des travaux concerneront la rue Mézerette.

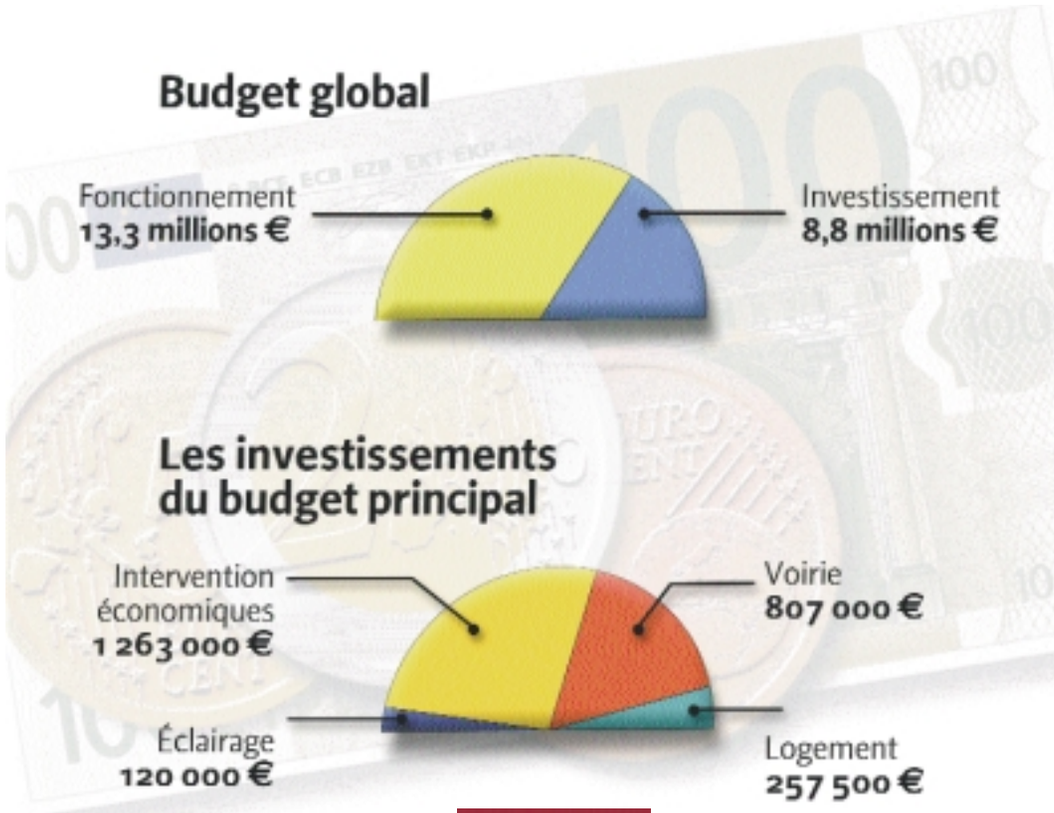

Le contrat de site argentanais

Se donner les moyens d'une relance économique

Le contrat de site est le résultat d'un travail engagé par l'ensemble des cosignataires[1] afin de redonner à l'agglomération une attractivité aujourd'hui fortement menacée. Il a pour objectifs : de créer en trois ans les conditions d'un redémarrage économique de l'agglomération en lui permettant de tirer le meilleur parti des infrastructures autoroutières en voie de réalisation ; de préparer la population active à cette mutation en portant prioritairement l'effort sur la main d'œuvre industrielle récemment licenciée et en capitalisant sur sa compétence.

«Marqué depuis une décennie par la fermeture d'entreprises emblématiques et le déclin des filières sur lesquelles il avait appuyé son développement, le bassin d'emploi d'Argentan est aujourd'hui dans une situation difficile», rapporte une analyse récente de la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Pourtant, Argentan dispose de nombreux atouts : sa situation géographique, sa desserte ferroviaire, sa main d'œuvre de qualité, son rayonnement nouveau dans le domaine des services commerciaux et sanitaires, que le proche avenir devrait permettre de mieux mettre en valeur. La réalisation, désormais très proche, des infrastructures routières (A 28, A 88) permet d'envisager une nouvelle phase dans le développement de cette agglomération.

Les actions concrètes du contrat de site

Améliorer l'offre territoriale

La disponibilité de terrains, le développement des infrastructures de communication ou la mise en œuvre des dispositifs financiers existants constituent les principaux éléments de ce premier axe destiné à positionner favorablement Argentan et les communes de la communauté dans l'accueil de futurs projets d'entreprises.

• La création de nouveaux parcs d'activité (Fontenay-Sarceaux, Beaulieu), leur aménagement au niveau souhaité par les investisseurs, le traitement de leur accès et l'immobilier d'entreprise afférent seront soutenus à hauteur de 3 120 000 euros.

• La liaison entre Argentan et la nouvelle zone d'activité. Le département doit engager les travaux d'aménagement de la route Flers/Argentan à 2x2 voies. La partie de cette voie allant de l'échangeur A 88 à l'entrée d'Argentan constituera, dès l'entrée en service de l'autoroute, l'entrée principale de la ville et surtout la voie de desserte de la zone d'activités. Le département s'engage à réaliser cet aménagement en y consacrant 1 900 000 euros.

• La requalification du site de l'Expansion : les fermetures d'entreprises ont laissé des terrains et des bâtiments qui exigent une requalification avant de pouvoir être réaffectés à des activités économiques. Plus de 5 millions d'euros seront consacrés à cette action.

• A ces actions s'ajoutent notamment : la création d'un fonds de renouvellement immobilier doté de plus de 3M€ *afin de répondre aux mieux aux demandes d'implantation des entreprises dans des locaux neufs ou requalifiés ;* l'aménagement numérique d'Argentan (1 M€) *; l'appui au développement économique local (aides du contrat de plan en faveur des PME/PMI …).*

Développer le commerce de centre-ville

Des actions de modernisation de l'appareil commercial de centre-ville doivent permettre de faire face à l'attractivité des villes voisines et de s'adapter au risque supplémentaire d'évasion commerciale lié à l'arrivée de l'A88. 630 000 euros d'investissement ont été budgétés par les différents cosignataires.

Favoriser le retour à l'emploi par la formation professionnelle

L'Etat et la Région consacreront près de 2M€ à cette action. En complément des dispositifs de reclassement (salariés d'APM, de la MIC), L'Etat et la Région veulent accompagner les mutations économiques en facilitant la mobilité professionnelle des salariés sans emploi. Il s'agit notamment d'optimiser l'offre de formation professionnelle.

[1] Les signataires et partenaires du contrat de site. *Conscients des difficultés croissantes des collectivités argentanaises à faire face, seules, à cette évolution et convaincus que le moment présent semble le plus propice à une redynamisation du tissu économique et social, l'Union Européenne, l'Etat, la Région Basse-Normandie, le Département de l'Orne, la Communauté de Communes du Pays d'Argentan et la ville d'Argentan ont convenu d'unir leurs efforts.*

"Intercom du Pays d'Argentan" : déjà 10 ans

L'intercommunalité du Pays d'Argentan souffle ses 10 bougies cette année. Retour sur une décennie de travail accompli, porteuse d'espoirs pour l'avenir.

Autour de Laurent Beauvais, actuel président de la CdC et de François Doubin, fondateur du District.

Ils partirent 6 et arrivèrent 11. Le 17 décembre 1993, les maires des communes de Sarceaux, Fontenai-sur-Orne, Sévigny, Juvigny-sur-Orne, Aunou-le-Faucon et Argentan posaient la première pierre de l'intercommunalité en décidant de la création du District du Pays d'Argentan. Quelques semaines plus tard, en 1994, l'activité de ce dernier devenait effective.

Dix ans après, le groupe s'est étoffé avec les arrivées de Saint-Christophe-le-Jajolet, Marcei, Saint-Loyer-des-Champs et Bailleul qui ont, eux aussi, choisi d'unir leurs forces au sein de l'intercommunalité. Le District, lui, est devenu Communauté de Communes (CdC).

Le regroupement des forces a ainsi permis la mise en œuvre de projets importants qui, sans la dimension intercommunale, n'auraient peut-être jamais vu le jour ou auraient attendu bien davantage avant de devenir réalité. Le Centre Aquatique reste, à ce jour, l'exemple le plus visible des bienfaits du regroupement intercommunal pour les 20 000 habitants de la CdC. Moins emblématiques que cet équipement mais tout aussi importants, l'accélération des travaux de voiries dans les communes, la pépinière, les lotissements de Sarceaux, comptent également parmi les réalisations qui auront marqué ces 10 années.

Le travail accompli, c'est aussi d'avoir réussi au cours de ces années à faire que le désir d'intercommunalité devienne bel et bien réalité. L'identité de la CdC a fait son chemin dans mentalités. L'état d'esprit, lui, s'est renforcé au fil des années : la solidarité entre les communes rurales et la ville d'Argentan. Solidarité dans les actions mises en œuvre autant que dans leurs financements. De plus en plus, les projets tirent l'intercommunalité vers le haut et dessinent un cadre pour l'avenir, en particulier avec l'arrivée de l'A88 et son potentiel d'attractivité économique pour les zones d'activités. Les projets logement, assainissement et voirie à l'échelle de la CdC participent également de la dynamique de groupe entre les communes.

Face au choc de la crise économique que traverse actuellement la région argentanaise et à son impact social, la CdC ne baisse pas les bras et en appelle plus que jamais à l'esprit de solidarité entre tous. En même temps que l'amplification et l'accélération de la politique économique, la CdC redouble d'effort sur sa gestion interne. Son financement est mis à plat, ses équipements et leurs coûts de fonctionnement sont observés au plus près. Troisième structure intercommunale du département, la Communauté de Communes du Pays d'Argentan a désormais pour objectif majeur la création de nouvelles richesses sur son territoire. Des richesses harmonieusement réparties entre tous.

Depuis décembre, un Point d'information permet aux habitants du quartier Saint-Michel à Argentan de se renseigner sur le projet de rénovation urbain en cours sur leur quartier.

Saint-Michel : un quartier en mutation

Elle est tombée ! Depuis le 9 février, la barre de la rue du Général Giraud n'est plus. Cette opération délicate marque le début de la phase concrète de l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint-Michel à Argentan.

Bâtis après la seconde guerre mondiale, le quartier Saint-Michel ressemble à tous ceux dont la reconstruction a été peu concertée. L'urgence de l'époque l'imposait. Ainsi, le quartier mal hiérarchisé est devenu très peu lisible. De plus, le quartier n'a pas bonne presse : immeubles délabrés associés à une petite délinquance, à des squatters, et à des dégradations multiples… Aujourd'hui, il est classé Zone urbaine sensible. «Ces unités urbaines se caractérisent par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé, et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi», rappelle Armelle Hémery, chef de projet du Contrat de ville. Aujourd'hui, sur les 1 309 logements du quartier, 1 129 sont des logements sociaux (soit 86,3 %).

Alors, dans le cadre plus global du Contrat de ville signée en 2000, la Communauté de Communes impulse une opération de renouvellement urbain de grande ampleur en partenariat avec l'Etat, la ville d'Argentan et les bailleurs sociaux. Débutée en 2002, elle se terminera, en principe, en 2008. Le périmètre concerné par l'opération englobe le cœur du quartier autour notamment des commerces et de la cité d'urgence «Abbé Pierre». La destruction des barres d'immeuble et de 240 logements est programmée. «Les résidents s'interrogent, souligne Stéphanie Dubois, chargée de mission sur le logement et le renouvellement urbain du quartier. Ils ont besoin d'être rassurés. Ils veulent connaître les échéances et se demandent, par exemple, si la barre de la rue Général Giraud sera dynamitée comme celles des grands ensembles qu'ils voient à la TV. L'arrivée prochaine de la maquette permettra aux habitants de bien visualiser le projet.»

L'immeuble de la rue du Général Giraud sera détruit le premier. Tout un symbole pour les habitants du quartier.

Des permanences quotidiennes

Afin de répondre aux interrogations des habitants un point d'information a été installé dans le petit centre commercial de la Rotonde, le 1er décembre dernier, par la Communauté de Communes. Son nom Mieux vivre à Saint-Michel. «Au cœur du quartier, sa localisation stratégique est idéale pour remplir notre objectif», aime à rappeler Stéphanie Dubois. Les habitants peuvent venir à la rencontre des propriétaires bailleurs (SAGIM, Orne Habitat ou SAIEM), des élus (dès juin) et des représentantes de la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS). L'occasion d'évoquer les projets d'aménagement envisagés entre tous les partenaires.

Pour certaines familles, la démolition des logements est synonyme de relogement définitif sur Argentan. «En revanche, d'autres souhaitent rester ici et intégrer les nouveaux logements qui vont être construits. C'est le quartier où ils ont toujours vécus», précise Armelle Hémery. Petit à petit, le quartier va changer de peau. Les uns après les autres, en effet, les immeubles détruits seront remplacés par des logements neufs. «Du petit habitat collectif (deux étages) et des logements individuels groupés.» En parallèle, l'aménagement de la voirie et l'embellissement des abords des immeubles sera réalisé. Après le passage des pelleteuses, Saint-Michel aura mué et les habitants bénéficieront d'un nouveau cadre de vie.

Pratique

• **Horaires des permanences**
SAIEM / Lundi de 14h à 16h
SAGIM / Jeudi de 10h à 12h
Orne Habitat / Lundi de 16 à 18h - Mercredi de 10h à 12h
MOUS / Mardi de 17 à 19h - Vendredi de 10h à 12h
Permanence élus / Samedi de 11h à 12h, une fois par mois (à compter du mois de juin)

Contacts

Mieux vivre à Saint-Michel
Centre commercial de La Rotonde
Rue Jeanne d'Arc, 61000 Argentan

Pendant les permanences,
Tél. : 02 33 12 62 73
En dehors des permanences,
Contrat de ville Tél. : 02 33 67 00 10

Plu Sarceaux et Fontenai-sur-Orne

Concertation

Deux expositions publiques portant sur la révision du PLU de Sarceaux et la création du PLU de Fontenai sur Orne seront organisées en mairies des deux communes à compter du 26 Juin 2004 et pour une durée de 3 semaines aux heures habituelles d'ouverture des mairies. Seront présentées au public les informations suivantes :
• Diagnostic socio-économique
• Diagnostic paysager Porter à la connaissance
• Schéma d'assainissement
• Orientations générales du PADD
• Bilan de la concertation avec les agriculteurs
Durant les expositions un livre d'or sera ouvert pour recueillir les observations de la population. A l'issue de ces expositions une réunion publique se tiendra dans chacune des communes pour débattre à partir des observations recueillies sur les livres d'or.

Création zac de Bezion

Concertation

Dans le cadre de la création d'une ZAC sur les communes de Sarceaux et Fontenai sur Orne, le public est informé que des panneaux d'information sur l'avancement du projet seront exposés à partir du 26 juin 2004 en mairies des deux communes concernées pendant les expositions publiques portant sur l'élaboration des PLU.

Du 16 au 27 juin

Semaine du Développement Durable

La communauté de communes du pays d'Argentan s'associe à la « semaine du développement durable » qui a lieu du 16 au 27 juin 2004.
En accord avec l'ensemble des communes et dans le cadre d'une mission sur l'environnement confiée à Boris Bailleul stagiaire à la CdC, plusieurs actions sont prévues :
La commune de Sévigny associe la résolution d'un problème de gestion des déchets verts et une action pédagogique :
Les habitants de Sévigny pourront participer le samedi 26 juin à la mise en place d'un site de compostage communal. Durant cette après-midi, des thèmes tels que la valorisation des déchets, l'effet de serre et le développement durable seront évoqués (sensibilisation et explications aux plus jeunes).
Les écoles des communes rurales de la CDC s'ouvrent à l'écocitoyenneté :
Le développement durable – l'Homme dans l'Environnement : quelques notions expliquées ainsi qu'un échange avec les enfants des classes de CM de Montmerrei (le matin du 17 juin), CE – CM de Bailleul (l'après-midi du 17 juin) et Sarceaux (le matin du 22 juin).
Le cycle de l'eau – le voyage d'un élément vital : animation pour répondre simplement aux questions des 5 - 7 ans de la classe de grande section – CP de Marcei (le matin du 18 juin).

Contrat de site

Déjà des réalisations

(lire article général p.8)

Depuis le 12 janvier, date de la signature du contrat de site, des actions concrètes ont été lancées après approbation par l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional et le conseil Général financeurs avec la CDC des opérations figurant au contrat.
• Le 21 juin prochain à Alençon, le Préfet réunira le Comité du Contrat de Site en présence du Président de Région, Phillippe Duron.

Nouveaux parcs d'activités
• Les travaux de viabilité de la nouvelle tranche du parc d'activités de Beaulieu (10 hectares) à proximité immédiate de la Rocade à Argentan vont débuter première quinzaine de juin pour une livraison des premières parcelles au 1er septembre
• Le projet de création de la zone d'activités sur les communes de Sarceaux et Fontenai sur Orne est maintenant sur les rails. Dans le cadre de l'étude de faisabilité, l'étude de positionnement stratégique est réalisée et l'étude portant sur l'urbanisme et notamment la création de la ZAC est en cours.
Le planning prévoit une commercialisation des terrains début 2006 en concordance avec le calendrier de réalisation du tronçon Argentan / Sées de l'autoroute A88.
• Convention constitutive du groupement en cours.

Requalification de sites
• Acquisition et dépollution d'un terrain en friche appartenant à RFF. Montant 226 000 €
• Acquisition d'un bâtiment APM pour permettre le développement d'une entreprise riveraine.
Montant 98 360 €
• Acquisition d'un bâtiment industriel à la SCI Loisirs et travaux d'aménagement afin de permettre l'installation de deux sociétés provenant de la pépinière d'entreprises.
Montant 252 392 €.
• Acquisition d'un bâtiment industriel à M. Legrand.
Montant 84 000 €.
• Mise au point d'une Convention Publique d'Aménagement portant sur le parc d'activités de l'Expansion avec la SHEMA.

Nouveaux bâtiments
• Aide à l'immobilier pour l'extension Toupargel
• Aide à l'immobilier pour l'extension des bâtiments NMDA

Accompagnement en coursdu dispositif
• Réalisation d'une plaquette de promotion en cours
• Recrutement d'un animateur économique coordonateur en cours
• Panneaux d'informations sur les 4 zones

Travaux voirie

Les travaux de fonctionnement sur la voirie sont en cours de réalisation dans les communes de la CdC. Pour ce qui concerne les travaux d'investissement, le début des opérations est prévu à compter du 1er juillet. Leur détail figurera au prochain numéro d'Intercom magazine.

École de musique

« Journée portes ouvertes »

Samedi 26 juin 10h00 / 12h00 et 13h30 / 16h30

Devant le succès remporté en juin 2003 lors de sa 1ère édition, cette opération sera reconduite cette année. Cette « Journée » permettra à tous et à toutes de découvrir les 3 disciplines proposées par l'Ecole Intercommunale Agréée de Musique, Danse et Théâtre du Pays d'Argentan. Chacun pourra, selon son envie, essayer un instrument, assister à des démonstrations de Danse et faire connaissance avec les pratiques théâtrales. Entrée gratuite.

Audition de fin d'année et remise de diplômes

Mercredi 30 juin
Salle des Fêtes - 20h

Lors de cette traditionnelle soirée de fin d'année, des diplômes sont remis aux élèves ayant réussi les épreuves leur permettant d'accéder à la classe supérieure. Cette prestation qui se veut conviviale permet aux différents Ensembles de montrer le fruit de leur travail. Entrée gratuite.

Expositions

Gilles Aillaud
Du 25 juin au 16 octobre

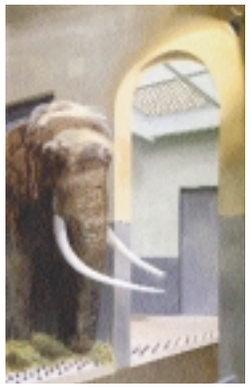

Gilles Aillaud peint depuis un demi-siècle des animaux dans l'architecture carcérale des zoos, mais aussi dans leurs milieux naturels africains, ou encore des paysages sans animaux dans lesquels des orages, des pluies, des marées constituent autant d'épiphanies de son sujet.
Sur le principe philosophique de la phénoménologie, il le traque partout : il s'agit de la séparation.
À l'occasion de l'exposition Gilles Aillaud, un ouvrage consacré à l'artiste par Michel ONFRAY paraîtra aux éditions Galilée.

Carton Roi
Jusqu'au 12 juin
Le carton, matériau facilement accessible et parfaitement paradoxal inspire depuis longtemps le travail de TOSCA, plasticienne et illustratrice. Des sculptures originales et vivantes, tout en carton (personnages, animaux, objets), explorent les contrastes.

Projections vidéo

Auditorium à 14h30
Samedi 12 juin
Les Triplettes de Belleville
Film d'animation français de 2003 réalisé par Sylvain Chomet. Public adulte et adolescent-Durée : 80 min
Champion est un petit garçon mélancolique adopté par sa grand-mère. Remarquant sa passion pour le cyclisme, elle fait suivre à Champion un entraînement acharné. Il se retrouve coureur au célèbre Tour de France...

Samedi 19 juin
Les Contes du chat perché : 4 contes bleus
Dessins animés français de 1994 réalisé par J. Colombat. Tout public à partir de 6 ans Durée : 97 min.
Delphine et Marinette vivent des histoires extraordinaires avec les animaux de la ferme de leurs parents.

Samedi 26 juin
Les Contes du chat perché : 4 contes rouges
Dessins animés français de 1994 réalisé par J. Colombat. Tout public à partir de 6 ans Durée : 97 min.
Retrouvez les contes imaginés par l'écrivain Marcel Aymé. Au programme : Les Pattes du chat ; Les Vaches ; Le Problème ; Le Chien.

«Un été au ciné»

Mardi 6 juillet
Poussière des rêves
Films d'animation français. A partir de 6 ans. Durée : 54 min. Ce titre présente une sélection de 7 courts métrages. Au programme : Burger burp's ; Les aventures extraordinaires et romantiques de Mr Foudamour ; La lune promise ; Tous les I de Paris s'illuminent ; Malveillos ; Il est minuit poupée ; Les Plugs ; Pit Parker contre l'araignée ; Le Puits.

Mardi 13 juillet
Best of 2002-Films d'animation
A partir de 10 ans. Durée : 52 min.
Le festival du dessin animé de Bruxelles se déroule chaque année et récompense les meilleurs dessins animés internationaux qui concourent. Voici le millésime 2002.

Mardi 20 juillet
Les Lettres de mon moulin
Film français de 1970 réalisé par Pierre Badel. A partir de 5 ans. Durée : 75 min
Voici des grands classiques de la littérature écrits par Alphonse Daudet et adaptés à l'écran. Divertissement musical composé de 5 contes : Le secret de Maître Cornille, L'élixir du révérend Père Gaucher ; La Diligence de Beaucaire ; Le Sous-préfet aux champs ; Les Trois messes basses.

Mardi 27 juillet
Belle la coccinelle, de la collection Drôles de petites bêtes. *Dessins animés français de 2001 réalisé par Stéphane Bernasconi. A partir de 3 ans et plus. Durée : 55 min.* Adaptées des histoires originales de l'auteur Antoon Krings, voici les aventures de Belle la coccinelle.

Mardi 3 août
Camille la chenille, de la collection Drôles de petites bêtes. *Dessins animés français de 2001 réalisé par Stéphane Bernasconi. A partir de 3 ans. Durée : 55 min.* Cette série « Drôles de petites bêtes » est inspirée des histoires originales de l'auteur Antoon Krings.

Mardi 10 août
Léon le bourdon, de la collection Drôles de petites bêtes. *Dessins animés français de 2001 réalisé par Stéphane Bernasconi. A partir de 3 ans. Durée : 55 min.*
La collection « Drôles de petites bêtes » ouvrent aux enfants un monde plein de tendresse et de couleurs grâce à l'imagination créative de l'auteur Antoon Krings.

Mardi 17 août
Loulou le pou, de la collection Drôles de petites bêtes. *Dessins animés français de 2001 réalisé par Stéphane Bernasconi. A partir de 3 ans. Durée : 55 min.* Loulou le pou est un personnage issu de la littérature enfantine et de l'imagination de l'auteur Antoon Krings.

Mardi 24 août 2004
Mireille l'abeille, de la collection Drôles de petites bêtes. *Dessins animés français de 2001 réalisé par Stéphane Bernasconi. A partir de 3 ans. Durée : 55 min.*
D'après les histoires originales de l'auteur Antoon Krings.

Mardi 31 août
Siméon le papillon, de la collection Drôles de petites bêtes. *Dessins animés français de 2001 réalisé par Stéphane Bernasconi. A partir de 3 ans. Durée : 55 min.* D'après les histoires originales de l'auteur Antoon Krings.

Spectacle de rue

Les Tartignolles
Jeudi 22 juillet à 15h
Parc de la Médiathèque

Ils sont deux maladroits et sincères. L'un chante des chansons à rire, d'Adèle à Zoé, c'est le joueur de mots. L'autre joue de drôles d'instruments comme de la demi-guitare ou des maracas vides, c'est le vrai-faux musicien. Des clowns sans nez rouges, du music-hall sans paillettes, histoires bébêtes et pieds de nez.
Le spectacle « Les Tartignolles » a obtenu le Prix du jury 2001 du festival d'humour de St Gervais.

Conférence

Débat sur l'Art Campanaire
En présence de Marc-Antoine Orellana, graveur et de Luigi Bergamo, maître d'art
Vendredi 11 juin à 20h30
Auditorium
Projection du film : « *Le bourdon de la cathédrale de Bayonne* » ou « *la fabrication d'une cloche* ». Film de 50 min, réalisé par Francis Bouquerel. A la suite de la projection vidéo, conférence-débat dur l'art des cloches animée par Luigi Bergamo (Maître d'art et Directeur technique de la fonderie Cornille-Havard de Villedieu-Les-Poêles) et de Marc-Antoine Orellana, graveur.

Médiathèque
François Mitterrand,
1-3, rue des Rédemptoristes
61200 Argentan
Tél. : 02.33.67.02.50
Entrée libre
Site Web :
www.mediatheque-argentan.com
E-mail :
informations@mediatheque.argentan.fr
Horaires d'ouverture mois de juin et septembre :
mardi, mercredi : 10h/18h30
jeudi, vendredi : 13h30/18h30
samedi : 10h/18h
Horaires d'ouverture mois de juillet :
mardi, mercredi : 10h/18h30
jeudi, vendredi : 13h30/18h30
samedi : 10h/16h
Horaires d'ouverture mois d'août :
mardi, mercredi : 10h/12h et 14h/17h
jeudi, vendredi : 14h/17h
samedi : 10h/12h et 14h/16h
Fermeture le dimanche et le lundi

Lectures publiques

Cet été, les livres ont à nouveau la parole dans la rue !
Des lectures à voix haute de nouvelles, d'extraits de romans, d'albums… dans différents lieux de la ville aux adultes et aux enfants.
- ***Mardi 6 juillet, 17h/18h,***
Quartier St Michel (place Guynemer)
- ***Mercredi 7 juillet, 16h30/17h30,***
Parc de la Médiathèque
(Aire de jeux)
- ***Jeudi 8 juillet, 17h/18h***
Quartier des Provinces
(Aire de jeux rue d'Auvergne)
- ***Mardi 13 juillet, 17h/18h,***
Quartier Vallée d'Auge
(Aire de jeux rue du Sillon)
- ***Jeudi 15 juillet, 17h/18h,***
Plan d'eau de la Noé (Aire de jeux)
- ***Mardi 20 juillet, 17h/18h,***
Quartier St Michel (place Guynemer)
- ***Mercredi 21 juillet, 16h30/17h30,***
Parc de la Médiathèque
- ***Jeudi 22 juillet, 17h/18h,***
Quartier des Provinces
(Aire de jeux rue d'Auvergne)
- ***Mardi 27 juillet, 17h/18h,***
Quartier Vallée d'Auge
(Aire de jeux rue du Sillon)
- ***Mercredi 28 juillet, 16h30/17h30,***
Parc de la Médiathèque
(Aire de jeux)
- ***Jeudi 29 juillet, 17h/18h,***
Plan d'eau de la Noé (Aire de jeux)
- ***Mardi 3 août, 15h30/16h30,***
Parc de la Médiathèque
(Aire de jeux)
- ***Mercredi 4 août, 15h30/16h30,***
Parc de la Médiathèque
(Aire de jeux)
- ***Jeudi 5 août, 15h30/16h30,***
Parc de la Médiathèque
(Aire de jeux)

Des lectures publiques pourront également être proposées, le vendredi matin, aux structures qui en feront la demande.
(tél. : 02.33.67.02.50)

** Annulation en cas d'intempéries*